



Elise MARSICANO* °, Nathalie LYDIÉ[◇], Nathalie BAJOS[°] **

Genre et migration : l'entrée dans la sexualité des migrants d'Afrique subsaharienne en France

Pour les immigrants, la venue en France peut constituer une rupture dans leur trajectoire affective et sexuelle. Beaucoup arrivent déjà adultes, mais une part non négligeable d'entre eux migrent plus jeunes ou débudent leur vie sexuelle après la migration. Les questions de sexualité sont rarement abordées dans les enquêtes auprès des immigrants, si ce n'est sous l'aspect de la santé sexuelle. Les comportements sexuels, et notamment le contexte des premiers rapports sexuels, constituent pourtant des révélateurs des relations d'inégalités entre les hommes et les femmes. À partir d'une enquête réalisée en Île-de-France dans des lieux ouverts, Élise MARSICANO, Nathalie LYDIÉ et Nathalie BAJOS analysent les caractéristiques du premier rapport sexuel de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Elles examinent notamment les calendriers d'entrée dans la sexualité, les écarts d'âge entre partenaires et le degré de consentement de ce premier rapport sexuel, selon que ce rapport a précédé ou suivi la migration et selon l'âge à la migration. Elles montrent en particulier la grande hétérogénéité des histoires des immigrants à cet égard. Pour ceux arrivés avant l'âge de 10 ans, les modalités d'entrée dans la sexualité sont proches de celles de la population non migrante.

Les recherches sur les rapports de genre et leur recomposition en contexte migratoire ont connu un essor important ces dernières années (Catarino et Morokvasic, 2005 ; Dahinden *et al.*, 2007 ; Rigoni et Séhili, 2005). Certains travaux ont montré que la migration ne constituait pas toujours un facteur de progrès et d'émancipation pour les femmes, les conditions de vie dans les pays d'émigration pouvant notamment exacerber les inégalités entre les sexes

*Université Paris-Sud 11.

° Institut national de la santé et de la recherche médicale, Inserm-CESP U1018.

◇ Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

** Institut national d'études démographiques.

Correspondance : Elise Marsicano, Inserm-CESP U1018, 82 rue du Général Leclerc, 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex, tél : 33 (01) 49 59 56 62, courriel : elise.marsicano@inserm.fr

(Catarino et Morokvasic, 2005 ; Falquet et Rabaud, 2008 ; Moujoud, 2008). Au-delà de l'opposition supposée entre la tradition des sociétés d'origine et la modernité des sociétés d'accueil, les pays d'origine connaissent des transformations concernant les relations entre les sexes (Moujoud, 2008) tandis qu'en France, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent même si elles se reconfigurent différemment (Maruani, 2005).

Peu de recherches se sont intéressées aux trajectoires affectives et sexuelles des personnes migrantes, bien que le champ de la sexualité constitue une sphère d'observation privilégiée de la manière dont se structurent et se recomposent les rapports de genre (Bajos et Bozon, 2008). L'intériorisation et l'expression des rapports de genre se manifestent dès l'entrée dans la sexualité et le premier rapport sexuel constitue un révélateur de la socialisation différenciée selon que l'on naît garçon ou fille (Bozon, 1993). Si l'asymétrie des situations masculines et féminines lors de l'entrée dans la sexualité est observée dans toutes les sociétés, elle ne se construit pas de la même manière selon les contextes (Bozon, 2003 ; Wellings *et al.*, 2006).

Pour les personnes qui ont migré, le contexte dans lequel se déroule le premier rapport sexuel peut être différent du contexte de socialisation pendant l'enfance et l'adolescence. Les migrants d'Afrique subsaharienne présentent une situation exemplaire, tant les conditions d'entrée dans la sexualité sont différentes dans leur pays d'origine et en France. En Afrique subsaharienne, les femmes commencent leur vie sexuelle plus tôt que les hommes et les écarts d'âge entre partenaires sont importants (Bozon et Hertrich, 2001 ; Wellings *et al.*, 2006) ; les évolutions récemment observées se traduisent par un report de l'entrée en nuptialité par rapport à l'entrée en sexualité, notamment pour les femmes (Hertrich, 2007). En France, les conditions du premier rapport sexuel ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, même si elles témoignent toujours d'une asymétrie entre les sexes (Bozon, 2008).

En analysant les caractéristiques du premier rapport sexuel de personnes migrantes originaires d'Afrique subsaharienne, nous souhaitons mettre à jour l'impact des trajectoires migratoires des femmes et des hommes sur leurs premières expériences sexuelles, ainsi que les éventuelles transformations des relations de domination dans la sexualité après la migration. Pour cela, nous nous appuyons sur une enquête menée en 2005 auprès de 1 874 personnes migrantes d'Afrique subsaharienne vivant en Île-de-France. Après avoir décrit l'enquête et les variables utilisées, nous présenterons les caractéristiques de la population enquêtée. Puis nous décrirons succinctement les caractéristiques du premier rapport sexuel en tenant compte des ressources individuelles et relationnelles. Enfin, trois profils d'entrée dans la sexualité seront analysés en fonction des caractéristiques des trajectoires migratoires. Une attention particulière sera portée aux situations qui rapprochent ou au contraire distinguent les expériences féminines et masculines.

I. Une enquête sur les migrants d'Afrique subsaharienne en Île-de-France face au VIH/sida

En France, les populations migrantes d'Afrique subsaharienne sont très touchées par le VIH/sida (Cazein *et al.*, 2008 ; Le Vu *et al.*, 2009 ; Le Vu *et al.*, 2010). L'objectif de l'enquête *KABP-migrants* (*Knowledge, Attitudes, Beliefs and Practices*) était de caractériser le niveau de connaissance du VIH/sida de ces populations, les attitudes et opinions à l'égard du VIH/sida et du préservatif, la perception du risque et de la maladie, ainsi que les modes d'adaptation au risque (Lydié, 2007).

Encadré 1. Une enquête aléatoire en face-à-face

Pour constituer la base de sondage, les communes d'Île-de-France de plus de 5 000 habitants ont été réparties en trois strates en fonction du pourcentage de personnes immigrées d'Afrique subsaharienne dans leur population (plus de 6 % ; 4 % à 6 % ; 2 % à 4 %). Afin d'avoir une multiplicité et une bonne dispersion des points d'enquête, 50 communes ont été tirées au sort, de manière proportionnelle à l'importance relative de la strate.

L'enquête a été conduite en lieux ouverts à partir de sites d'enquêtes fixes (station de transport urbain, marché, bureau de poste, centre commercial), choisis pour leur capacité à drainer des populations différentes. Un circuit d'enquête reliait les différents sites. Afin de tenir compte de la densité différentielle de la population immigrée africaine dans les communes, une durée de présence inversement proportionnelle à cette densité était à respecter sur chaque site (2 h si > 6 % ; 3 h si 4-6 % ; 4 h si 2-4 %). Les personnes interrogées étaient sélectionnées de manière aléatoire à partir des points d'enquête dans les cinquante communes tirées au sort. Les enquêteurs sollicitaient les personnes potentiellement éligibles, c'est-à-dire des personnes noires^(a). Si celles-ci acceptaient de participer, les enquêteurs leur demandaient leur pays de naissance. Étaient retenues comme éligibles les personnes nées dans un pays d'Afrique subsaharienne, vivant en Île-de-France et âgées de 18 à 49 ans.

Le recueil des données a été assuré par 42 enquêteurs originaires de pays d'Afrique subsaharienne. Les enquêteurs ont reçu une formation de deux jours dispensée par l'équipe de BVA et les responsables de l'enquête à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Sur le terrain, ils ont travaillé en binôme (une femme, un homme). Les enquêteurs ont interrogé les hommes ; les enquêtrices, les femmes. À l'issue du questionnaire, l'enquêteur remettait à la personne interrogée une carte téléphonique et un document de prévention. En cas de questions relatives au VIH, la personne était orientée vers Sida info service.

Les enquêteurs avaient pour consigne de relever l'ensemble des contacts n'ayant pas donné lieu à la passation d'un questionnaire. Sur les 14 164 contacts établis, 9 901 (70 %) concernaient des personnes éligibles. Parmi celles-ci, 2 079 (21 %) ont accepté de répondre. En cours de passation, 138 questionnaires ont donné lieu à un abandon. Après vérification, 67 questionnaires ont été écartés car ils étaient mal remplis, ce qui porte à 1 874 le nombre de questionnaires complets.

(a) Les personnes métisses n'ont pas été sollicitées car ne faisant pas partie de la population cible.

L'enquête a été réalisée en Île-de-France⁽¹⁾, première région de résidence des populations originaires d'Afrique subsaharienne (Insee, 2005) et première région métropolitaine touchée par le VIH/sida (Cazein *et al.*, 2008). Les personnes ont été interviewées en face-à-face entre juin et juillet 2005 (encadré 1). Une enquête-pilote avait été réalisée en mai 2005 pour s'assurer de la compréhension du questionnaire et de la faisabilité de l'enquête. L'échantillon de l'enquête finale comprend 973 femmes et 901 hommes nés en Afrique subsaharienne, âgés de 18 à 49 ans et vivant en Île-de-France.

L'enquête ayant eu lieu en Île-de-France, les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population africaine vivant en France, même si cette région concentre 60 % des migrant.e.s africain.e.s. En outre, le questionnaire a été passé en français, ce qui a pu conduire à surreprésenter les personnes ayant une bonne maîtrise du français ainsi que celles originaires d'Afrique francophone.

Le choix d'enquêteurs d'origine africaine répondait à la volonté de faciliter un recrutement qui se déroulait dans la rue. Des recherches ont en effet montré que le fait de recourir à des enquêteurs de même origine que les enquêtés permettait d'augmenter la participation (Elam et Fenton, 2003 ; McLean et Campbell, 2003). Mais cet avantage peut se transformer en handicap lors de la passation du questionnaire, qu'il s'agisse de la difficulté à critiquer des normes culturelles et à admettre des valeurs ou comportements différents, ou des craintes concernant l'anonymat et la confidentialité (Elam et Fenton, 2003). Pour limiter ces risques, les enquêteurs n'ont pas été envoyés dans leurs communes de résidence afin d'éviter qu'ils ne rencontrent des personnes de leur entourage. En outre, ces enquêteurs étaient tous des enquêteurs professionnels ayant reçu une formation spécifique pour travailler sur cette enquête.

Alors que les enquêtes auprès des migrants privilégient, pour des raisons de faisabilité, des échantillons de convenance (Gras *et al.*, 1999 ; Sadler *et al.*, 2006 ; van Veen *et al.*, 2009), cette enquête s'est appuyée sur un recrutement aléatoire (Lydié, 2007 ; Lydié *et al.*, 2008). Les points d'enquêtes étaient des lieux dans lesquels les personnes originaires d'Afrique subsaharienne étaient susceptibles de se trouver au même titre que d'autres personnes, et non des lieux communautaires qui auraient pu conduire à des biais de sélection importants (McLean et Campbell, 2003). Les personnes qui fréquentent peu ces lieux, et en particulier celles qui sortent peu de chez elles, sont vraisemblablement sous-estimées dans l'enquête, même s'il est difficile d'estimer les biais liés à ce phénomène. S'agissant du taux de refus très élevé, nous savons seulement que les personnes ont très majoritairement refusé avant de connaître le sujet de l'enquête, arguant le plus souvent du manque de temps.

(1) L'Île-de-France compte 12 millions d'habitants (soit 20 % de la population française) dont la majorité vit à Paris et dans son agglomération. La part de personnes immigrées dans sa population (15 %) en fait la première région de résidence des immigrés vivant en France.

Dans l'échantillon final, il a été observé une surreprésentation des personnes jeunes, diplômées et arrivées récemment, et ce dans des proportions équivalentes pour les hommes et les femmes. C'est ce qu'a montré la comparaison – faite par l'Insee – entre les données recueillies dans l'enquête et celles du recensement (2004-2005) pour les personnes immigrées d'Afrique subsaharienne vivant en Île-de-France (Lydié, 2007). Étant donné que les personnes arrivées depuis le début des années 1980 sont plus jeunes et plus diplômées que les personnes des migrations antérieures (Barou, 2002), cette enquête surreprésente vraisemblablement les migrants les plus récents. En revanche, la répartition par pays de naissance n'est pas significativement différente de celle observée dans le recensement : les personnes interrogées proviennent dans des proportions semblables à celle du recensement des six premiers pays d'émigration vers la France (Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Mali, République démocratique du Congo, Sénégal) ; ces six pays représentent 60 % de l'échantillon (Lydié, 2007).

Cette méthodologie a ainsi permis d'interroger une population diversifiée en termes de conditions de vie et de parcours migratoires. La part de personnes en situation irrégulière sur le territoire français (11 %) est équivalente à celle estimée dans la population des migrants africains vivant en France (Lessault et Beauchemin, 2009). Le fait que des personnes en situation irrégulière aient accepté non seulement de participer à l'enquête mais également de dévoiler leur situation administrative, semble attester que les procédures de confidentialité et d'anonymat ont été bien comprises. De même, la faiblesse des taux de non-réponse (inférieurs à 1 %), y compris pour des questions considérées comme sensibles telles que la religion, le statut administratif ou le fait d'avoir subi des violences sexuelles au cours de la vie, semble indiquer que les enquêtés se sont sentis en confiance.

Des données inédites sur la sexualité des migrants africains

Cette enquête présente des données inédites sur les comportements sexuels de migrant.e.s d'Afrique subsaharienne en France⁽²⁾. La sexualité y est abordée dans la mesure où elle permet d'éclairer les questions de risque de transmission de VIH/sida (encadré 2). Cette vision épidémiologiste de la sexualité n'est pas propre aux recherches sur les populations immigrées (Calvez, 2004). Mais, alors que les recherches sur la sexualité s'en sont progressivement autonomisées (Bajos et Bozon, 2008 ; Hamel, 2006), c'est par le prisme du sida que les

(2) En France, les enquêtes sur les migrants sont récentes, et la sexualité n'y constitue pas un enjeu central. La dernière enquête sur les migrants et leurs descendants, *Trajectoires et origines* (2008), ne comporte pas de question sur la sexualité. Quant à la dernière enquête sur la sexualité en population générale, *Contexte de la sexualité en France* (2006), elle comporte peu de personnes migrantes en raison de leur faible part dans la population française. L'enquête *Parcours*, coordonnée par Anabel Desgrées du Loû, sera l'occasion de recueillir des données biographiques sur des personnes migrantes d'Afrique subsaharienne en Île-de-France, et notamment sur leurs pratiques sexuelles et préventives. Cette enquête a en effet pour objectif d'étudier la prévention sexuelle, l'accès au dépistage et à la prise en charge, ainsi que les conditions de vie avec la maladie de ces migrants.

comportements sexuels des personnes migrantes continuent d'être abordés dans les rares études existantes, en France comme dans d'autres pays (Fenton *et al.*, 2005 ; Kesby *et al.*, 2003 ; Lert *et al.*, 2002 ; Sadler *et al.*, 2007).

Encadré 2. Variables disponibles pour décrire le premier rapport sexuel

Pour analyser les conditions d'entrée dans la sexualité, nous disposons de peu de questions dans l'enquête, outre l'âge du répondant et de son/sa partenaire^(a) – qui permettent de calculer par différence l'écart d'âge entre partenaires lors du premier rapport sexuel – ainsi que le sexe de ce/cette partenaire^(b). Enfin, une question était posée sur le consentement du rapport sexuel (souhaité, non souhaité mais accepté, forcé). La formulation était la suivante : « Ce premier rapport sexuel était quelque chose... (1) que vous souhaitiez à ce moment-là ; (2) que vous avez accepté mais que vous ne souhaitiez pas vraiment ; (3) que vous avez été forcé de faire contre votre volonté ». Le taux de non-réponse à cette question a été de 2,2 % (N = 17) pour les hommes et de 0,5 % (N = 4) pour les femmes.

Les parcours migratoires ont été appréhendés à travers l'année d'arrivée, l'âge à la migration et la raison principale de la venue en France. Les personnes ont pu vivre dans un autre pays que leur pays de naissance avant l'arrivée en France (c'est le cas de 14 % des hommes et 10 % des femmes de l'enquête) et ont pu faire des allers-retours depuis leur première migration en France. Néanmoins, l'âge à la migration constitue un bon indicateur des parcours migratoires que l'on peut croiser avec les raisons de la migration en France. Le motif principal de migration a été classé en cinq catégories : rejoindre un conjoint ou un membre de sa famille, faire des études, chercher un travail, raisons politiques, raisons médicales. Entre les raisons qui ont pu servir à l'obtention d'un titre de séjour, la reconstruction *a posteriori* en fonction des parcours migratoires et le fait que bien souvent ce sont plusieurs raisons qui ont présidé à la décision de migrer, cette variable est extrêmement composite. En outre, la migration pour rejoindre sa famille recouvre des réalités diverses selon l'âge à la migration et le sexe ; les hommes et les femmes qui ont migré jeunes ont rejoint leurs parents, alors que les femmes qui ont migré plus tardivement ont en grande majorité rejoint leur conjoint.

Une variable sur la chronologie entre le premier rapport sexuel et la migration en France (rapport sexuel avant/après la migration en France) a été construite par différence entre l'âge déclaré à la migration en France et l'âge déclaré au premier rapport sexuel. Pour certaines personnes, le premier rapport sexuel – bien qu'ayant eu lieu après la migration – a pu se dérouler dans le pays d'origine de la personne ou dans un autre pays que la France. Les premiers rapports sexuels qui ont lieu la même année que la migration – situation qui concerne 76 personnes, soit 5 % de l'échantillon – ont été classés après la migration, considérant que le projet de migration était déjà engagé, même si la personne n'avait pas encore migré.

(a) Aucune autre information n'est disponible sur le premier partenaire et sur sa relation avec l'enquêté.e (époux, petit ami...).

(b) Nous avons exclu des analyses celles et ceux, peu nombreux, qui avaient eu un premier rapport sexuel avec quelqu'un du même sexe (N = 6).

Les variables décrivant les calendriers d'entrée dans la sexualité et les parcours migratoires permettent de comparer les situations des femmes et des hommes, et d'identifier des trajectoires de vie différenciées. Les indicateurs relatifs aux écarts d'âge entre partenaires et au consentement du rapport sexuel permettent d'identifier les rapports de pouvoir entre les partenaires au sein d'une relation.

Nous avons distingué trois profils d'entrée dans la sexualité en fonction des trajectoires migratoires. Ces profils permettent de distinguer le contexte de socialisation sexuelle – lieu dans lequel la personne a vécu durant l'enfance et l'adolescence – du contexte social du premier rapport sexuel. En effet, le rôle des socialisations scolaire et religieuse n'est pas identique selon que les personnes ont principalement vécu dans leur pays de naissance ou en France. Quant au contexte du premier rapport sexuel, il peut modifier les relations entre partenaires et la négociation des relations sexuelles. Pour construire ces profils, nous avons tenu compte de l'âge à la migration en France – qui informe sur les conditions de la migration et sur le contexte de socialisation sexuelle – et de la chronologie entre le premier rapport sexuel et la migration en France – qui indique dans quel contexte a eu lieu le premier rapport sexuel. Les trois profils concernent :

- les personnes dont le premier rapport sexuel s'est déroulé avant la migration. La socialisation sexuelle et l'entrée dans la sexualité ont eu lieu dans le pays d'origine (profil 1) ;
- les personnes qui ont migré après l'âge de 10 ans et qui ont vécu leur entrée dans la sexualité après la migration. Dans ce cas, la socialisation sexuelle est partiellement antérieure à la migration alors que le rapport sexuel lui est postérieur (profil 2) ;
- les personnes qui ont migré avant l'âge de 10 ans et qui ont commencé leur vie sexuelle après la migration. Ces personnes ont été socialisées majoritairement après la migration (profil 3).

Pour comparer les fréquences observées entre les groupes ainsi que les médianes, nous avons utilisé le χ^2 de Pearson. Des régressions logistiques ont été menées afin d'identifier les facteurs associés au fait d'avoir eu un premier rapport sexuel avant l'âge médian au premier rapport sexuel (avant 18 ans pour le profil 1, avant 19 ans pour le profil 2). Nous n'avons pas mené de régression logistique dans le troisième profil en raison de la faiblesse des effectifs.

II. Des migrations récentes

L'analyse des caractéristiques sociodémographiques et migratoires de la population enquêtée a montré que l'échantillon constitué est surtout représentatif des migrations récentes – celles qui ont démarré à la fin des années 1970 – et peu des migrations plus anciennes. Près de 95 % des personnes interrogées dans l'enquête ont migré après 1980. À cette période, la composition de la migration africaine change, avec d'une part l'arrivée des épouses dans le cadre du regroupement familial, et d'autre part une diversification des pays d'origine

Tableau 1. Caractéristiques sociales et migratoires de la population enquêtée, par sexe

	Hommes		Femmes		Total		Écart H-F p-value
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	
Âge à l'enquête							
18-24 ans	22,5	200	33,0	317	27,9	517	0,000
25-34 ans	44,0	392	38,8	373	41,3	765	
35-49 ans	33,5	298	28,2	272	30,8	570	
Total	100,0	890	100,0	962	100,0	1 852	
Niveau d'études							
Primaire maximum	8,4	74	8,2	78	8,4	152	0,005
Secondaire	34,7	306	42,0	401	38,5	707	
Supérieur	56,9	501	49,8	476	53,2	977	
Total	100,0	881	100,0	955	100,0	1 836	
Religion actuelle							
Catholique	30,8	272	45,0	432	38,2	704	0,000
Protestante	15,3	135	16,2	156	15,8	291	
Musulmane	45,1	398	32,0	307	38,2	705	
Autre religion	2,7	24	3,0	29	2,9	53	
Pas de religion	6,0	53	3,9	37	4,9	90	
Total	100,0	882	100,0	961	100,0	1 843	
Pratique actuelle de la religion							
Pratique régulière	50,5	445	47,0	451	48,7	896	0,014
Pas de pratique régulière	49,5	436	53,0	508	51,3	944	
Total	100,0	881	100,0	959	100,0	1 840	
Région de naissance							
Afrique de l'Ouest	60,3	537	58,6	564	59,5	1 101	0,410
Afrique centrale	32,9	293	35,6	342	34,3	635	
Afrique de l'Est et australe	6,7	60	5,8	56	6,3	116	
Total	100,0	890	100,0	962	100,0	1 852	
Année d'arrivée en France							
Jusqu'en 1989	22,4	197	26,4	251	24,5	448	0,089
Entre 1990 et 1999	34,6	304	34,6	329	34,6	633	
Depuis 2000	43,0	378	39,0	370	40,9	748	
Total	100,0	879	100,0	950	100,0	1 829	
Âge à la migration en France							
Avant 10 ans	8,3	73	13,4	127	10,9	200	0,000
10-14 ans	7,5	66	12,6	120	10,2	186	
15-19 ans	20,5	180	24,7	235	22,7	415	
20 ans et plus	63,7	560	49,3	468	56,2	1 028	
Total	100,0	879	100,0	950	100,0	1 829	
Raison principale de la venue en France							
Rejoindre un conjoint ou un membre de sa famille	19,1	168	43,7	412	31,8	580	0,000
Faire des études	39,3	346	36,1	340	37,7	686	
Chercher un travail	27,5	242	11,0	104	19,0	346	
Raisons politiques	12,4	109	5,5	52	8,8	161	
Raisons médicales	1,7	15	3,6	34	2,7	49	
Total	100,0	880	100,0	942	100,0	1 822	
Lecture : 12,4 % des hommes et 5,5 % des femmes ont déclaré comme raison principale de leur venue en France des motifs politiques.							
Source : Enquête <i>KABP-migrants</i> , Inpes, 2005.							

des migrant.e.s (Barou, 2002). À la population originaire du fleuve Sénégal, en particulier du Sénégal et du Mali, se sont ajoutées des populations issues du Congo, de la République démocratique du Congo, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire... Malgré cette diversification des pays d'origine, plus de 90 % des personnes de l'échantillon viennent de pays francophones et près de 60 % d'Afrique de l'Ouest, attestant de l'importance du passé colonial de la France dans l'organisation des migrations actuelles (tableau 1).

Le niveau d'études de cette population est particulièrement élevé : près de la moitié de ces personnes ont effectué des études supérieures, tandis que 38 % sont venues poursuivre leurs études. Ces personnes correspondent au profil de la seconde immigration en provenance d'Afrique subsaharienne qui se distingue par un niveau d'instruction plus élevé, notamment parmi les personnes arrivées jeunes en France (Insee, 2005). Les études supérieures constituent un motif de migration en soi pour nombre de migrants africains, en particulier parmi ceux qui ont migré en Île-de-France (Insee, 2005). Peu de différences sont observées entre les niveaux de scolarisation des hommes et des femmes contrairement à la situation en Afrique subsaharienne, en particulier dans les pays francophones. Dans ces pays, les niveaux de scolarisation sont faibles et les inégalités filles/garçons particulièrement fortes (Lange, 2007 ; Zougrana *et al.*, 2007).

L'analyse des circonstances de la migration fait apparaître des différences notables entre les sexes (tableau 1). Les femmes sont arrivées plus jeunes que les hommes (âge médian à la migration de 19,9 ans vs 22,7 ans) et sont plus souvent venues pour des raisons familiales (44 % vs 19 %). La migration pour rejoindre son conjoint constitue l'une des principales possibilités de migration pour les femmes et de ce fait l'un des motifs majeurs (Borrel et Tavan, 2004). Enfin, les migrations politiques représentent une part non négligeable de l'échantillon, respectivement 12 % et 6 % des migrations masculines et féminines. Il s'agit principalement de personnes venant de République démocratique du Congo, du Congo, de Côte d'Ivoire et d'Angola.

Les profils des migrant.e.s de cette enquête reflètent les transformations de l'organisation migratoire en provenance d'Afrique subsaharienne : la proportion de femmes est équivalente à celle des hommes, le niveau d'instruction de ces populations est élevé et les raisons de la migration ainsi que les pays d'origine se sont diversifiés par rapport aux migrations des années 1960, principalement rurale et masculine. Cette modification des profils de migrant.e.s est à prendre en compte pour analyser les contextes d'entrée dans la sexualité.

III. Une entrée dans la sexualité plus tardive pour les femmes

Dans notre échantillon, les femmes déclarent des rapports sexuels plus tardifs que ceux des hommes (âge médian de 19,1 ans vs 17,8 ans), en particulier dans les générations les plus récentes (tableau 2). Cette situation est opposée

à celle observée en Afrique subsaharienne où, d'une part, les femmes ont des rapports sexuels plus précoces que les hommes et, d'autre part, les transformations de la nuptialité conduisent à une convergence des calendriers féminins et masculins d'entrée dans la sexualité pour les générations les plus récentes (Hertrich, 2007). Même parmi les personnes originaires d'Afrique de l'Ouest, les femmes ont des rapports sexuels plus tardifs que les hommes, alors que cette région se caractérise par des âges au premier rapport sexuel particulièrement précoces pour les femmes (Bozon, 2003).

Tableau 2. Âge médian au premier rapport sexuel en fonction des caractéristiques socioculturelles et par sexe

	Hommes		Femmes		Écart H-F p-value
	Âge médian	Effectif	Âge médian	Effectif	
Total	17,8	843	19,1	945	0,000
Âge à l'enquête					
18-24 ans	18,1	196	21,0	314	0,001
25-34 ans	17,6	372	18,8	368	0,000
35-49 ans	18,0	275	18,6	263	0,045
p-value entre les âges médians, par sexe	0,157		0,000		
Région de naissance					
Afrique de l'Ouest	18,4	510	19,6	553	0,000
Afrique centrale	17,1	274	18,3	338	0,000
Afrique de l'Est et australe	17,6	59	19,9	54	0,021
p-value entre les âges médians, par sexe	0,000		0,000		
Niveau d'études					
Primaire maximum	20,0	66	17,7	76	0,000
Secondaire	17,8	293	18,4	393	0,013
Supérieur	17,6	475	20,0	471	0,000
p-value entre les âges médians, par sexe	0,000		0,000		
Religion et pratique actuelle					
Catholique pratiquant régulier	16,8	87	18,8	164	0,000
Protestant pratiquant régulier	17,5	62	18,5	65	0,147
Musulman pratiquant régulier	19,3	252	21,1	191	0,001
Catholique non pratiquant régulier	17,2	172	18,4	259	0,000
Protestant non pratiquant régulier	17,1	66	18,5	87	0,011
Musulman non pratiquant régulier	17,9	122	21,0	110	0,000
Autre religion	17,5	21	18,1	29	0,536
Pas de religion	17,6	52	18,2	37	0,399
p-value entre les âges médians, par sexe	0,000		0,000		
Note : La variable sur la pratique religieuse a été construite en tenant compte de la religion et de sa pratique actuelle, et en distinguant les personnes qui déclaraient une pratique actuelle régulière de leur religion des autres situations (pratique non régulière ou absence de pratique).					
Lecture : L'âge médian au premier rapport sexuel est de 17,1 ans pour les hommes originaires d'Afrique centrale et 18,3 ans pour les femmes du même groupe.					
Champ : Toutes les personnes de l'enquête, y compris celles qui ont déclaré ne jamais avoir eu de rapport sexuel.					
Source : Enquête <i>KABP-migrants</i> , Inpes, 2005.					

Cette différence de calendriers d'entrée dans la sexualité est principalement liée aux capitaux socioculturels des migrants (tableau 2). Dans le cadre de cette enquête, ces caractéristiques peuvent être appréhendées à partir de l'information sur le niveau d'études – envisagé comme un indicateur de la socialisation scolaire et en particulier de sa durée – ainsi que sur la religion et sa pratique actuelle ; nous considérons la pratique religieuse actuelle comme un indicateur de socialisation religieuse sans préjuger du sens de la relation entre pratique religieuse et entrée dans la sexualité (Caltabiano *et al.*, 2006).

Seules les personnes ayant au maximum un niveau d'études primaires présentent des âges au premier rapport sexuel proches de ceux observés en Afrique subsaharienne : les femmes ont alors des rapports sexuels plus précoces que les hommes (17,7 ans vs 20,0 ans ; tableau 2). Au contraire, les hommes qui ont suivi des études supérieures ont des rapports sexuels plus précoces que les femmes de même niveau d'études (17,6 ans vs 20,0 ans) et que les hommes n'ayant pas fait d'études (20,0 ans). Quant aux femmes venues pour poursuivre leurs études, elles ont débuté leur vie sexuelle plus tardivement que les hommes dans la même situation (19,8 ans vs 17,6 ans).

Ces différences de calendrier entre les hommes et les femmes sont également à rapporter à la socialisation religieuse. Les femmes et les hommes qui ne déclarent aucune religion connaissent des âges d'entrée dans la sexualité très proches. À l'inverse, les femmes déclarant une religion vivent leur premier rapport sexuel à un âge plus tardif que les hommes des mêmes groupes (tableau 2). Si la pratique d'une religion est généralement associée à un report de l'entrée dans la sexualité (Bozon, 1993 ; Caltabiano *et al.*, 2006), ce phénomène n'est pas observé parmi les catholiques et les protestants pratiquants par rapport aux catholiques et protestants non pratiquants. En revanche, les hommes qui déclarent être de religion musulmane et pratiquants ont leur premier rapport sexuel plus tardivement que les hommes musulmans non pratiquants (19,3 ans vs 17,9 ans). Pour les femmes musulmanes, l'entrée dans la sexualité est aussi tardive, qu'elles déclarent ou non pratiquer leur religion (21,1 ans et 21,0 ans).

Au-delà des caractéristiques individuelles, les informations sur la relation permettent d'appréhender les conditions dans lesquelles s'est déroulé le premier rapport sexuel (tableau 3). S'il n'épuise pas l'analyse des formes de pouvoir au sein d'une relation, l'écart d'âge avec le partenaire constitue néanmoins un indicateur de relations inégalitaires (Bozon, 2005). Lorsque l'homme et la femme ont sensiblement le même âge, cela dénote des relations plus égalitaires : cette situation concerne plus de la moitié des hommes mais seulement 15 % des femmes. Pour les femmes, la situation la plus courante est celle où leur partenaire a entre 2 et 4 ans de plus qu'elles. Et elles sont 14 % à déclarer un partenaire plus âgé d'au moins 10 ans (tableau 3).

Tableau 3. Âge médian au premier rapport sexuel en fonction des caractéristiques relationnelles et par sexe

	Hommes			Femmes			Écart H-F p-value
	%	Âge médian	Effectif	%	Âge médian	Effectif	
Écart d'âge entre partenaires							
La femme est plus âgée	19,2	15,9	143	0,0	–	0	–
La femme et l'homme ont le même âge	57,1	17,1	424	14,8	18,3	101	0,000
L'homme a entre 2 et 4 ans de plus	21,0	20,1	156	41,5	18,0	284	0,000
L'homme a entre 5 et 9 ans de plus	2,7	23,8	20	29,7	18,9	203	0,000
L'homme a au moins 10 ans de plus	0,0	–	0	14,0	18,0	96	–
Total	100,0		743	100,0		684	
p-value entre les âges médians, par sexe	0,001			0,001			
Consentement du rapport sexuel							
Souhaité	90,0	17,5	658	67,1	18,6	510	0,000
Non souhaité mais accepté	7,8	16,9	57	25,7	17,9	195	0,031
Forcé	2,2	18,0	16	7,2	16,9	55	0,527
Total	100,0		731	100,0		760	
p-value entre les âges médians, par sexe	0,242			0,002			
<p>Lecture : 57,1 % des hommes avaient le même âge que leur partenaire lors du premier rapport sexuel contre 14,8 % des femmes.</p> <p>Champ : Personnes ayant déclaré un premier rapport sexuel avec un partenaire de l'autre sexe.</p> <p>Source : Enquête KABP-migrants, Inpes, 2005.</p>							

Les hommes ont des partenaires sexuelles plus jeunes lorsqu'ils ont un premier rapport sexuel tardif, tandis que les femmes ont dans leur très grande majorité des partenaires plus âgés indépendamment de leur âge au premier rapport sexuel (tableau 3). En outre, elles sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir eu un premier rapport sexuel accepté mais non souhaité (26 % vs 8 %) ou un premier rapport sexuel forcé (7 % vs 2 %). La sous-déclaration de ces événements est sans doute plus importante pour les hommes : ils sont 40 % à ne déclarer aucune violence sexuelle au cours de la vie alors qu'ils avaient déclaré un premier rapport forcé contre 10 % des femmes⁽³⁾. Cela peut être lié à une plus grande difficulté à déclarer ces expériences ou à une définition différente donnée aux mots « violence » et « forcé », la frontière entre un rapport sexuel non souhaité mais accepté et forcé n'étant pas la même pour toutes et tous. Les effectifs sont très faibles et ces résultats doivent être interprétés avec précaution.

(3) Une question sur les violences sexuelles au cours de la vie est posée plus loin dans le questionnaire.

Pour les hommes, aucun lien n'est observé entre l'âge au premier rapport sexuel et le consentement du rapport sexuel, ce qui peut être lié à la faible fréquence des rapports sexuels non souhaités. En revanche, les rapports sexuels non souhaités se vivent plus souvent à des âges jeunes pour les femmes : celles ayant déclaré un premier rapport sexuel souhaité l'ont vécu à 18,6 ans ; 17,9 ans lorsque le rapport sexuel était non souhaité mais accepté, et 16,9 ans lorsque le rapport sexuel était forcé. Les femmes les plus jeunes – qui n'ont aucune autonomie sociale et financière – se trouvent dans des relations dans lesquelles leur marge de manœuvre concernant la négociation des rapports sexuels peut être inexistante, et ce d'autant plus qu'elles ont des partenaires plus âgés. En effet, les femmes qui ont des partenaires plus âgés déclarent plus souvent des rapports sexuels non souhaités ou forcés ; c'est également le cas pour les hommes (résultats non montrés). Cela ne renvoie néanmoins pas aux mêmes situations pour les hommes et les femmes, les hommes qui ont des partenaires plus âgées représentent l'écart à la norme et se retrouvent alors dans des situations très spécifiques.

Ces premiers résultats mettent en exergue le rôle des capitaux socioculturels et leurs effets différenciés selon le sexe. La socialisation scolaire contribue à reporter le premier rapport sexuel pour les femmes et à l'anticiper pour les hommes. La pratique de la religion musulmane pour les hommes et l'appartenance à la religion musulmane pour les femmes sont associées à des âges plus tardifs au premier rapport sexuel. Ces résultats témoignent également de l'asymétrie des situations féminines et masculines, que l'on considère l'importance des écarts d'âge entre partenaires ou la fréquence des rapports sexuels non souhaités, notamment pour les femmes. Les différences entre les expériences sexuelles féminines et masculines doivent être resituées au sein des trajectoires migratoires.

IV. Trajectoire migratoire et entrée dans la sexualité

Les profils construits permettent d'appréhender la diversité des conditions d'entrée dans la sexualité de cette population. Ces trois profils correspondent aux situations suivantes (tableau 4 et tableau annexe) :

- Le premier profil concerne les personnes ayant vécu leur premier rapport sexuel avant de migrer. Pour ces personnes, la socialisation sexuelle et l'entrée dans la sexualité coïncident et se sont déroulées dans leur pays d'origine. Cette situation est majoritaire dans l'échantillon, elle concerne 75 % des hommes et 58 % des femmes.
- Le second profil concerne les personnes ayant vécu leur entrée dans la sexualité après la migration tout en ayant migré après l'âge de 10 ans. Pour ces personnes, la socialisation sexuelle est pour une large part antérieure à la migration, alors que le premier rapport sexuel lui est postérieur. Ce profil représente 18 % des hommes et 30 % des femmes.

Tableau 4. Circonstance d'entrée dans la sexualité selon les profils et le sexe

	Premier rapport sexuel avant la migration						Premier rapport sexuel après la migration						Premier rapport sexuel après la migration					
	Profil 1						Profil 2						Profil 3					
	Homme		Femme				Homme		Femme				Homme		Femme			
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Ensemble	55,5	550	44,5	441	36,2	130	63,8	229	39,7	56	60,3	85	16,6	0,000	18,2			
Âge médian au premier rapport sexuel	17,2		17,8		18,8		19,2		18,2		18,2		0,000					
p-value entre les sexes, par profil	0,006				0,544													
p-value entre les profils, par sexe	0,000		0,000															
Écart d'âge entre partenaires																		
La femme est plus âgée	16,8	88	0,0	1	10,2	13	1,4	3	12,7	7	0,0	0						
La femme et l'homme ont le même âge	59,5	311	11,4	47	51,6	66	12,8	28	80,0	44	31,0	26						
L'homme a entre 2 et 4 ans de plus	21,8	114	38,8	160	28,9	37	39,4	86	7,3	4	40,5	34						
L'homme a entre 5 et 9 ans de plus	1,9	10	33,8	139	8,6	11	35,8	78	0,0	0	21,4	18						
L'homme a au moins 10 ans de plus	0,0	0	16,0	66	0,7	1	10,6	23	0,0	0	7,1	6						
Total	100,0	523	100,0	413	100,0	128	100,0	218	100,0	55	100,0	84						
p-value entre les sexes, par profil	0,000				0,000													
p-value entre les profils, par sexe	0,000		0,000															
Consentement du rapport sexuel																		
Souhaité	89,6	481	61,8	272	93,0	120	71,1	162	89,3	50	81,0	68						
Non souhaité mais accepté	8,0	43	28,2	124	5,4	7	25,0	57	8,9	5	16,7	14						
Forcé	2,4	13	10,0	44	1,6	2	4,0	9	1,8	1	2,4	2						
Total	100,0	537	100,0	440	100,0	129	100,0	228	100,0	56	100,0	84						
p-value entre les sexes, par profil	0,000				0,000													
p-value entre les profils, par sexe	0,829		0,001															
Lecture : Parmi les personnes ayant vécu leur entrée dans la sexualité avant la migration, les femmes sont 10 % à avoir déclaré un premier rapport sexuel forcé et les hommes 2,4 %.																		
Champ : Personnes ayant déclaré un premier rapport sexuel avec un partenaire de l'autre sexe.																		
Source : Enquête KABP-migrants, Inpes, 2005.																		

- Le troisième profil concerne les personnes dont le premier rapport sexuel s'est déroulé après la migration et qui ont migré avant l'âge de 10 ans. Nous avons choisi de distinguer les personnes qui avaient migré en France avant 10 ans bien qu'elles ne représentent que 8 % des hommes et 11 % des femmes (tableau annexe). Ce découpage permet de prendre en compte l'influence de la socialisation dans le pays d'arrivée et correspond notamment à l'entrée au collège. Si ces personnes sont des immigrées au sens où elles sont nées étrangères à l'étranger, leur expérience migratoire est non seulement différente de celle des personnes arrivées à un âge plus tardif, mais également similaire entre les hommes et les femmes, le regroupement familial y occupant une place majoritaire (72 %). Ces personnes ont été socialisées et scolarisées majoritairement après la migration.

Les caractéristiques sociales et migratoires des personnes associées à ces trois profils sont décrites en annexe.

Quand le premier rapport sexuel précède la migration (profil 1)

Ce profil concerne les personnes ayant vécu leur premier rapport sexuel avant de migrer en France, et plus souvent les hommes que les femmes en raison d'un âge plus tardif à la migration (tableau 1). Il s'agit des migrations les plus récentes – la moitié des personnes sont arrivées après 2000 –, celles des nouveaux migrants qui quittent leur pays pour des raisons d'opportunités de travail et d'insécurité politique (tableau annexe ; Barou, 2002). Pour ces personnes, on ne peut pas à proprement parler d'impact de la migration sur l'entrée dans la sexualité étant donné que le premier rapport sexuel est largement antérieur à la migration, d'environ six ans (tableau annexe).

L'âge médian au premier rapport sexuel est de 17,2 ans pour les hommes et de 17,8 ans pour les femmes (tableau 4). Ainsi, y compris parmi les personnes qui ont vécu leur premier rapport sexuel avant la migration, les femmes commencent leur vie sexuelle plus tardivement que les hommes. Les femmes originaires d'Afrique centrale connaissent une entrée dans la sexualité plus précoce que les femmes d'Afrique de l'Ouest (tableau 5), reflétant les variations régionales observées en Afrique subsaharienne (Bozon, 2003). Mais les différences de calendrier sont principalement à rapporter aux différences de capitaux scolaires. Les femmes n'ayant pas fait d'études ont des rapports sexuels plus précoces que les hommes dans la même situation (16,6 ans vs 18,8 ans). Au contraire, celles qui ont un niveau d'études supérieures ont des rapports sexuels plus tardifs que les hommes de même niveau d'études (18,4 ans vs 17,0 ans). La scolarisation féminine entraîne généralement un retard de l'entrée en union, les femmes qui se consacrent à leurs études évitant de s'investir dans des relations sentimentales et sexuelles (Lange, 2007 ; Mouvagha-Sow, 2007).

L'implication dans les études traduit l'accès à une certaine autonomie et offre de nouvelles opportunités qui se construisent de manière différenciée

Tableau 5. Facteurs associés au fait d'avoir vécu le premier rapport sexuel avant 18 ans (profil 1) et par sexe

	Hommes			Femmes		
	OR ajusté	p	Effectif	OR ajusté	p	Effectif
Effectif total	519			383		
Âge au moment de l'enquête						
18-24 ans	1,94 [0,96;3,94]	0,065	57	3,64 [1,62;8,15]	0,002	44
25-34 ans	1,40 [0,93;2,12]	0,111	255	1,12 [0,70;1,80]	0,633	147
35-49 ans	1		217	1		166
Niveau d'études						
Primaire maximum	0,34 [0,14;0,79]	0,013	38	4,06 [1,81;9,12]	0,001	42
Secondaire	0,87 [0,57;1,33]	0,520	161	2,55 [1,56;4,17]	0,000	178
Supérieur	1		330	1		164
Région de naissance						
Afrique de l'Ouest	1		298	1		214
Afrique centrale	1,12 [0,69;1,83]	0,642	194	2,08 [1,25;3,47]	0,005	153
Afrique de l'Est et australe	1,09 [0,50;2,38]	0,821	37	0,44 [0,13;1,45]	0,176	17
Religion et pratique actuelle						
Musulman pratiquant régulier	0,58 [0,33;1,01]	0,055	143	0,90 [0,45;1,81]	0,766	65
Autre religion pratiquant régulier	0,78 [0,47;1,29]	0,333	123	1,16 [0,68;1,98]	0,591	107
Musulman pratiquant non régulier	0,71 [0,36;1,42]	0,333	62	0,93 [0,39;2,21]	0,865	31
Autre religion pratiquant non régulier	1		201	1		181
Écart d'âge entre partenaires						
La femme est plus âgée	2,18 [1,24;3,81]	0,006	108	–		1
La femme et l'homme ont le même âge	1		299	1		46
L'homme a entre 2 et 4 ans de plus	0,27 [0,17;0,44]	0,000	112	2,14 [1,03;4,43]	0,040	159
L'homme a entre 5 et 9 ans de plus	–		10	0,92 [0,43;1,96]	0,836	113
L'homme a au moins 10 ans de plus	–			0,95 [0,41;2,18]	0,902	65
Consentement du rapport sexuel						
Souhaité	1		473	1		239
Non souhaité mais accepté	1,16 [0,54;2,51]	0,702	43	1,40 [0,85;2,28]	0,183	112
Forcé	0,70 [0,21;2,31]	0,562	13	2,38 [1,00;5,66]	0,049	33
<p>Note : La modalité de référence est le fait d'avoir vécu son premier rapport sexuel à 18 ans ou plus. Lecture : Les femmes avec un niveau d'études secondaires ont 2,55 fois plus de chance de connaître leur entrée dans la sexualité avant 18 ans que celles d'un niveau d'études supérieures. Champ : Personnes ayant vécu leur premier rapport sexuel avant de migrer en France. Source : Enquête KABP-migrants, Inpes, 2005.</p>						

selon le sexe : les hommes accèdent plus vite à un statut d'adulte, ce qui peut conduire à une anticipation de l'entrée dans la sexualité, alors que pour les femmes, les études invitent au report de l'entrée dans la sexualité (tableau 5). Ainsi, un âge précoce au premier rapport sexuel prend un sens différent selon le sexe car il est lié à l'absence d'études et à une plus grande probabilité d'avoir vécu un rapport sexuel non souhaité pour les femmes, tandis qu'il est lié au fait d'avoir poursuivi des études pour les hommes. Ce n'est pas en soi l'âge au premier rapport sexuel qui est un marqueur de domination ou d'autonomie, mais bien le lien entre les calendriers d'entrée dans la sexualité et les capitaux scolaires.

Les femmes sont nombreuses à déclarer des partenaires ayant au moins 10 ans de plus qu'elles (16 % ; tableau 4). Lorsque l'homme est beaucoup plus âgé, cela induit une position subalterne pour la femme et peut indiquer que ces relations sexuelles ont eu lieu dans le cadre du mariage (Barbieri et Hertrich, 2005). Quant aux hommes, ils sont près de 17 % à déclarer une première partenaire sexuelle plus âgée qu'eux (tableau 4). Si la distribution des écarts d'âge entre partenaires n'est pas la même pour les hommes et les femmes, le fait d'avoir un partenaire plus âgé est associé pour les deux sexes à des âges plus jeunes au premier rapport sexuel (tableau 5).

S'agissant des rapports sexuels non souhaités, ils s'avèrent fréquents pour les femmes, qu'ils soient non souhaités mais acceptés (28 %) ou forcés (10 % ; tableau 4). Les rapports sexuels non souhaités sont beaucoup moins fréquents pour les hommes. Néanmoins, les hommes originaires d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe déclarent plus souvent que ceux venant des autres régions avoir vécu un premier rapport sexuel non souhaité mais accepté (18 % vs 7 %) ou forcé (8 % vs 2 %). Dans ces régions, de nombreux pays ont connu des guerres (Rwanda, Angola, République démocratique du Congo) et des périodes de grande instabilité. Celles-ci sont propices aux agressions sexuelles et donc à l'augmentation des relations sexuelles contraintes, notamment pour les femmes (Lalou *et al.*, 2006). Les hommes seraient donc également concernés par ces violences sexuelles, même si le phénomène est peu documenté en raison notamment de stéréotypes sur la masculinité qui conduisent à une stigmatisation très forte de ces hommes (Linos, 2009). Ces résultats sont à considérer avec précaution en raison de la faiblesse des effectifs, mais apportent des informations intéressantes sur les violences sexuelles envers les hommes.

Parmi les personnes qui ont vécu leur premier rapport sexuel avant de migrer en France, l'écart de calendrier entre hommes et femmes est inversé par rapport à la situation en Afrique subsaharienne. Cela est principalement lié à la structure de notre échantillon – les personnes diplômées y sont surreprésentées. Les personnes migrantes d'Afrique subsaharienne possèdent un haut niveau d'études (Insee, 2005) et sont beaucoup plus diplômées que les personnes vivant en Afrique subsaharienne, en raison d'une sursélection scolaire des candidats et candidates à la migration (Beauchemin *et al.*, 2010). Les

capitales scolaires jouent un rôle important s'agissant à la fois de l'âge d'entrée dans la sexualité et du fait de migrer, phénomène accentué par la structure de notre échantillon. La comparaison entre des personnes ayant migré depuis l'Afrique subsaharienne et des personnes vivant en Afrique subsaharienne trouve ici ses limites tant les profils sociaux, en particulier scolaires, de ces populations diffèrent.

La comparaison avec la situation des personnes ayant débuté leur vie sexuelle après avoir migré en France (profil 2) permet en revanche de distinguer ce qui relève du contexte de socialisation sexuelle et du contexte social d'entrée dans la sexualité. Si les personnes de ces deux profils ont été majoritairement socialisées dans leur pays d'origine, le contexte du premier rapport sexuel diffère entre ces deux profils.

Quand le premier rapport sexuel suit la migration (profil 2)

Ce profil concerne les personnes ayant vécu leur entrée dans la sexualité après la migration et migré après l'âge de 10 ans. Pour ces personnes, la socialisation sexuelle est pour une large part antérieure à la migration alors que le premier rapport sexuel s'est déroulé dans les années qui ont suivi la migration. Si ces personnes ont été scolarisées pour partie dans leur pays d'origine, elles ont majoritairement fini leurs études en France. Elles ont en effet migré vers 15 ans tout en ayant poursuivi leurs études au-delà du collège, et souvent après le baccalauréat (tableau annexe).

Par rapport au premier profil, il s'agit de migrations plus anciennes – celles du milieu des années 1980 – et les études constituent un motif important de migration en France. Cela peut contribuer à rendre compte d'un calendrier d'entrée dans la sexualité particulièrement tardif : l'âge médian au premier rapport sexuel est d'environ 19 ans pour ces hommes et ces femmes (tableau 4). Bien que ces personnes aient vécu leur enfance et une partie de leur adolescence dans leur pays d'origine, aucune différence dans l'âge au premier rapport sexuel n'est observée selon la région d'origine (tableau 6). Cela pourrait attester de l'influence du contexte social dans lequel s'est déroulé le premier rapport sexuel malgré la durée importante de la socialisation dans le pays d'origine.

Les hommes et les femmes de ce profil ont commencé leur vie sexuelle plus tardivement que les personnes ayant migré après avoir débuté leur vie sexuelle (profil 1 ; tableau 4). Ces personnes migrent et commencent leur vie sexuelle sensiblement à la même période, ce qui peut contribuer à reporter le premier rapport sexuel. De la même façon que pour les femmes ayant vécu leur premier rapport sexuel avant la migration (profil 1), celles qui ont effectué des études supérieures connaissent des âges au premier rapport sexuel plus tardifs que les hommes de même niveau d'études (résultats non montrés) et que les femmes ayant un niveau d'études secondaires (tableau 6). La socialisation scolaire contribue à reporter l'entrée dans la sexualité des femmes indépendamment du contexte social dans lequel le premier rapport s'est déroulé.

Tableau 6. Facteurs associés au fait d'avoir vécu le premier rapport sexuel avant 19 ans (profil 2) et par sexe

	Hommes			Femmes		
	OR ajusté	<i>p</i>	Effectif	OR ajusté	<i>p</i>	Effectif
Effectif total	125			208		
Âge au moment de l'enquête						
18-24 ans	1,56 [0,41;5,91]	0,513	38	2,57 [1,09;6,08]	0,031	78
25-34 ans	1,98 [0,62;6,31]	0,250	51	1,90 [0,82;4,41]	0,135	87
35-49 ans	1		36	1		43
Niveau d'études						
Secondaire maximum	1		64	1		94
Supérieur	0,80 [0,32;1,98]	0,625	61	0,25 [0,13;0,49]	0,000	114
Région de naissance						
Afrique de l'Ouest	1		84	1		120
Afrique centrale	1,37 [0,38;4,94]	0,633	29	0,92 [0,44;1,91]	0,814	75
Afrique de l'Est et australe	1,11 [0,21;5,91]	0,903	12	1,31 [0,35;4,87]	0,690	13
Religion et pratique actuelle						
Musulman pratiquant régulier	0,23 [0,06;0,83]	0,026	44	0,33 [0,12;0,89]	0,029	40
Autre religion pratiquant régulier	2,71 [0,50;14,78]	0,248	14	0,82 [0,38;1,80]	0,629	54
Musulman pratiquant non régulier	0,72 [0,18;2,81]	0,637	25	0,21 [0,07;0,63]	0,005	27
Autre religion pratiquant non régulier	1		42	1		87
Écart d'âge entre partenaires						
La femme est plus âgée	0,27[0,07;1,06]	0,060	14	–		–
La femme et l'homme ont le même âge	1		65	1		31
L'homme a entre 2 et 4 ans de plus	0,10[0,03;0,30]	0,000	46	0,55 [0,21;1,43]	0,223	84
L'homme a au moins 5 ans de plus	–		–	0,37 [0,14;0,96]	0,040	93
Consentement du rapport sexuel						
Souhaité	1		116	1		150
Non souhaité mais accepté ou forcé	4,07 [0,70;23,63]	0,118	9	3,18 [1,55;6,50]	0,002	58
<p>Note : La modalité de référence est le fait d'avoir vécu son premier rapport sexuel à 19 ans et plus. Lecture : Les femmes ayant un niveau d'études supérieures ont 0,25 fois moins de chance de connaître leur entrée dans la sexualité avant 19 ans par rapport aux femmes avec un niveau d'études secondaires au maximum. Champ : Personnes ayant vécu leur premier rapport sexuel après la migration et ayant migré après l'âge de 10 ans. Source : Enquête KABP-migrants, Inpes, 2005.</p>						

En revanche, les hommes ayant un niveau d'études supérieures n'ont pas de rapports sexuels plus précoces que les autres hommes, contrairement à ce qui avait été observé pour ceux du premier profil (tableau 5) ; cela peut être lié à la faiblesse des effectifs. Il semblerait néanmoins que, pour les hommes, les capitaux scolaires n'aient pas la même valeur selon le contexte social dans lequel s'est déroulé le premier rapport sexuel. En Afrique subsaharienne, les hommes ayant fait des études sont plus rares et constituent de fait une population sélectionnée, ce qui peut leur conférer un certain prestige. En France, l'effet de sélection du diplôme est beaucoup moins important pour les hommes et l'entrée dans la sexualité est structurée par d'autres facteurs, en particulier la socialisation religieuse.

Dans ce profil, les hommes musulmans pratiquants déclarent des âges au premier rapport plus tardifs que les autres hommes (tableau 6). Le fait que leur pratique personnelle soit associée à un retard de l'entrée dans la sexualité peut traduire un contrôle interne sur leurs pratiques sexuelles. Au contraire, les femmes musulmanes, qu'elles soient ou non pratiquantes, débute leur vie sexuelle plus tardivement que les autres femmes, ce qui peut être le signe d'un contrôle familial sur leurs sorties et leurs fréquentations. Ce double standard – contexte familial religieux pour les filles vs pratique religieuse personnelle pour les garçons – a également été observé à propos des jeunes hommes et femmes d'origine maghrébine en France (Lagrange et Lhomond, 1997). Rien de semblable n'avait été observé pour les femmes ayant commencé leur vie sexuelle avant la migration (profil 1). Cela peut indiquer un renforcement du contrôle sur la sexualité des femmes en contexte migratoire. En outre, la religion peut devenir un élément de différenciation dans un contexte catholique et laïc, ce qui n'était pas le cas dans les pays d'origine de ces personnes.

La migration ne conduit pas toujours à améliorer la situation des femmes ni à réduire les inégalités entre les sexes. Les hommes déclarent des écarts d'âge plus importants avec leur partenaire que ceux dont le premier rapport sexuel s'était déroulé avant la migration (profil 1, tableau 4). Deux phénomènes se combinent ici, une entrée dans la sexualité plus tardive après la migration (tableau 4) et des écarts d'âge plus importants avec la partenaire lorsque le premier rapport sexuel est tardif (tableau 3), pour aboutir à une augmentation des écarts d'âge pour les hommes ayant débuté leur vie sexuelle après la migration. Pour les femmes, les écarts d'âge sont sensiblement identiques à ceux des femmes du premier profil et restent importants (tableau 4). En revanche, les premiers rapports sexuels forcés sont nettement moins fréquents pour les femmes ayant commencé leur vie sexuelle après la migration. Cela peut indiquer une diminution en contexte migratoire d'un certain type de violence envers les femmes. Elles sont néanmoins près de 25 % à déclarer des rapports sexuels non souhaités mais acceptés dans ce profil.

La comparaison entre les personnes du premier profil et du deuxième profil montre que le contexte social du premier rapport sexuel modifie le rôle des

socialisations scolaire et religieuse. En contexte migratoire, le rôle de la religion semble se renforcer, notamment pour les femmes, tandis que les études perdent de leur influence pour les hommes. La migration n'aboutit pas forcément à une convergence des expériences féminines et masculines comme en atteste l'importance des écarts d'âge pour les hommes. En outre, les rapports sexuels forcés – s'ils sont moins fréquents que dans le premier profil – restent associés à un âge précoce au premier rapport sexuel pour les femmes (tableau 6). Indépendamment du contexte social, un âge précoce au premier rapport sexuel constitue un marqueur de relations contraintes dans lesquelles les marges de manœuvre des femmes sont faibles.

Si ces personnes ont commencé leur vie sexuelle après la migration, elles ont été socialisées dans leur pays d'origine, contrairement aux personnes du troisième profil qui ont migré en France pendant leur enfance. La comparaison entre ces deux groupes permet de distinguer le rôle du contexte de socialisation pour des personnes ayant vécu leur premier rapport sexuel après la migration.

Quand les personnes ont migré pendant leur enfance (profil 3)

Ce profil concerne les personnes dont le premier rapport sexuel s'est déroulé après la migration et qui ont migré avant l'âge de 10 ans. Il s'agit des migrations les plus anciennes – la moitié sont arrivés avant 1986 – et concerne principalement les enfants de personnes ayant migré dans les années 1970. Comme les personnes du profil précédent (profil 2), elles ont vécu leur premier rapport sexuel en France. Leur socialisation et leur scolarisation se sont principalement effectuées en France, et le premier rapport sexuel a eu lieu plus de dix ans après la migration (tableau annexe). Si la majorité sont arrivés dans le cadre du regroupement familial, environ 20 % ont déclaré être venus pour poursuivre leurs études. Cela renvoie vraisemblablement plus à un projet familial que personnel étant donné l'âge auquel ces personnes ont migré (tableau annexe).

L'entrée dans la sexualité est bien plus précoce pour les hommes que pour les femmes (16,6 ans vs 18,2 ans), relativisant ainsi le présupposé que le fait de migrer à un âge jeune ainsi qu'une durée longue de socialisation en France sont forcément associés à une diminution de l'asymétrie des situations féminines et masculines. Ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec précaution en raison de la faiblesse des effectifs dans ce profil (tableau 4). Ces différences de calendrier peuvent être mises au compte d'une réussite scolaire différenciée selon le sexe⁽⁴⁾. En effet, les hommes de ce profil sont nettement moins nombreux que les femmes à avoir atteint un niveau d'études supérieures (tableau annexe), ce qui témoigne des différences de scolarisation des garçons et des filles en Afrique subsaharienne et en France. En Afrique subsaharienne, les personnes qui suivent des études constituent une population très spécifique,

(4) Les femmes qui ont suivi des études supérieures ont vécu leur premier rapport sexuel plus tardivement que les autres (âge médian : 18,7 ans vs 17,6 ans) tandis que pour les hommes, aucune différence n'est observée (âge médian : 17,0 ans et 16,5 ans).

alors qu'en France ces personnes sont scolarisées comme les autres de leur âge. Les femmes de ce profil connaissent des âges d'entrée dans la sexualité proches de celui des femmes de leur génération en France ayant fait des études supérieures tandis que pour les hommes, leur profil d'entrée dans la sexualité les rapproche des hommes de la même génération en France s'étant arrêtés avant le baccalauréat (Bozon, 2008). L'avantage scolaire des femmes sur les hommes a également été observé parmi les personnes nées en France de parents immigrés d'Afrique subsaharienne (Beauchemin *et al.*, 2010). Le niveau scolaire des personnes de ce profil rapproche leur expérience de celles des personnes descendantes d'immigrés, plus que de celles des personnes immigrées.

Si les femmes ont toujours des partenaires plus âgés qu'elles, les écarts d'âge sont nettement moins importants que dans les autres profils (tableau 4) et sont proches de ce qui est observé en France dans ces générations (Bozon, 2008). En effet, 79 % des hommes et 31 % des femmes ont eu un premier rapport sexuel avec quelqu'un du même âge, contre respectivement 80 % et 45 % pour les générations de 18-34 ans en France. Cet élément semble aller dans le sens de relations sexuelles plus égalitaires par rapport aux personnes ayant migré plus tardivement (profil 2), ainsi que la faible fréquence des premiers rapports sexuels forcés. Le premier rapport sexuel est en effet très majoritairement souhaité et aucune différence significative n'est observée entre les sexes (89 % et 81 %). Néanmoins, 11 % des hommes et 19 % des femmes déclarent des premiers rapports sexuels non souhaités mais acceptés ou forcés (tableau 4).

Comme dans les autres profils, les capitaux scolaires jouent un rôle déterminant s'agissant de l'entrée dans la sexualité, mais à l'inverse des autres profils, les femmes sont plus diplômées que les hommes. En outre, le niveau d'études prend un sens différent puisqu'il ne s'agit ni d'une sélection à la migration par le diplôme, ni de migration pour poursuivre leurs études. Dans ce profil, le niveau d'études et les différences entre les sexes – à l'avantage des femmes cette fois-ci – sont à rapporter à la durée de leur socialisation en France. Le fait d'avoir migré pendant l'enfance dessine des conditions d'entrée dans la sexualité sensiblement moins inégalitaires par rapport aux personnes ayant migré plus tardivement, et rapproche leurs expériences de celles des personnes nées en France.

Conclusion

Cet article s'est intéressé à la recomposition des rapports de genre en contexte migratoire à travers un prisme particulier : l'entrée dans la sexualité de personnes migrantes d'Afrique subsaharienne. Les indicateurs disponibles pour analyser les rapports de genre et mettre à jour des situations d'inégalités entre hommes et femmes sont limités pour étudier ces questions. Le fait que les hommes et les femmes connaissent des âges d'entrée dans la sexualité similaires ne signifie pas pour autant que leurs expériences sont identiques. En outre, l'absence d'information sur le premier partenaire limite les interprétations concernant la signification de ce premier rapport sexuel.

Nos résultats montrent néanmoins que les capitaux socioculturels jouent un rôle déterminant s'agissant des calendriers d'entrée dans la sexualité. En outre, l'influence des socialisations scolaire et religieuse diffère selon le contexte d'entrée dans la sexualité, de manière différente pour les femmes et les hommes. L'implication dans les études contribue à reporter les débuts de la vie sexuelle des femmes, que le premier rapport sexuel ait eu lieu avant ou après la migration. En revanche, les études contribuent à anticiper l'entrée dans la sexualité uniquement pour les hommes qui ont vécu leur premier rapport sexuel avant la migration. Quant à la socialisation religieuse, son rôle semble se renforcer en contexte migratoire, notamment pour les femmes. Pour les personnes ayant débuté leur vie sexuelle avant de migrer, les écarts d'âge entre partenaires ainsi que la fréquence des premiers rapports forcés, surtout pour les femmes, témoignent de contextes relationnels particulièrement inégalitaires. À l'inverse, le fait d'avoir migré pendant l'enfance dessine des conditions d'entrée dans la sexualité sensiblement moins inégalitaires, proches de celles des personnes nées en France. Les caractéristiques du premier rapport sexuel sont un marqueur d'attitudes durables à l'égard de la sexualité, qu'il s'agisse du calendrier de ce premier rapport sexuel ou de l'interaction de genre (Bozon, 1993). Resituer les conditions d'entrée dans la sexualité des personnes migrantes au sein de leur trajectoire migratoire s'avère essentiel pour appréhender les évolutions ultérieures de leur biographie sexuelle.

ANNEXE

Caractéristiques sociales et migratoires selon les profils et par sexe

	Hommes				Femmes			
	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Total	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Total
Répartition	74,7	17,7	7,6	100,0	58,4	30,3	11,3	100,0
Effectif	550	130	56	736	441	229	85	755
<i>p</i> -value entre les sexes	0,000							
Âge à l'enquête					<i>p</i>-value			
18-24 ans	11,1	30,0	57,1	0,000	12,0	36,7	41,2	0,000
25-34 ans	48,2	40,8	37,5		43,8	40,6	54,1	
35-49 ans	40,7	29,2	5,4		44,2	22,7	4,7	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,383	0,288	0,149					
Niveau d'études								
Primaire maximum	7,2	11,6	1,8	0,000	11,4	6,2	3,6	0,001
Secondaire	31,0	40,3	58,9		47,2	39,2	38,1	
Supérieure	61,8	48,1	39,3		41,5	54,6	58,3	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,000	0,156	0,052					
Religion								
Catholique	34,3	28,1	34,6	0,046	49,2	47,2	43,5	0,548
Protestante	18,1	8,6	14,6		18,4	15,7	16,5	
Musulmane	38,9	56,3	40,0		25,9	31,0	28,2	
Autre religion	2,2	2,3	3,6		3,6	2,6	4,7	
Pas de religion	6,6	4,7	7,3		2,9	3,5	7,1	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,000	0,000	0,690					
Pratique actuelle de la religion								
Pratique régulière	50,6	47,7	31,5	0,027	47,4	46,5	32,9	0,047
Pas de pratique régulière	49,5	52,3	68,5		52,6	53,5	67,1	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,324	0,833	0,858					

Caractéristiques sociales et migratoires selon les profils et par sexe (suite)

	Hommes				Femmes			
	Profil 1	Profil 2	Profil 3		Profil 1	Profil 2	Profil 3	
Région de naissance	<i>p</i> -value				<i>p</i> -value			
Afrique de l'Ouest	56,4	67,7	53,6	0,034	56,7	56,8	54,1	0,760
Afrique centrale	36,6	22,3	39,3		38,8	36,7	38,8	
Afrique de l'Est et australe	7,1	10,0	7,1		4,5	6,6	7,1	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,222	0,015	0,998					
Raison principale de la venue en France								
Rejoindre un conjoint/ membre famille	10,7	29,2	71,4	0,000	41,6	38,9	72,9	0,000
Faire des études	41,0	36,9	19,6		27,8	48,7	21,2	
Chercher un travail	30,3	26,9	3,6		17,8	4,4	2,4	
Raisons politiques	16,4	6,2	1,8		7,5	4,9	2,4	
Raisons médicales	1,7	0,8	3,6		5,4	3,1	1,2	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,000	0,000	0,880					
Année d'arrivée en France								
Avant 1989	14,0	41,5	69,6	0,000	15,7	37,6	76,5	0,000
Entre 1990 et 1999	36,2	37,7	30,4		36,1	35,4	23,5	
Entre 2000 et 2005	49,8	20,8	0,0		48,3	27,1	0,0	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,753	0,408	0,367					
Année du premier rapport sexuel								
Avant 1989	48,7	28,5	6,1	0,000	48,5	21,0	8,2	0,000
Entre 1990 et 1999	45,6	35,4	46,4		45,1	37,6	50,6	
Entre 2000 et 2005	5,6	36,2	37,5		6,4	41,5	41,2	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,894	0,263	0,357					
Âge médian à la migration								
	24,1	15,3	5,0	0,000	23,2	15,4	4,9	0,000
<i>p</i> -value entre les sexes, par profil	0,070	0,263	0,357					
Lecture : 41,2 % des femmes du profil 3 et 6,4 % des femmes du profil 1 sont arrivées en France après l'année 2000.								
Source : Enquête KABP-migrants, Inpes, 2005.								



RÉFÉRENCES

- BAJOS Nathalie, BOZON Michel, 2008, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 609 p.
- BARBIERI Magali, HERTRICH Véronique, 2005, « Écarts d'âge entre conjoints et pratique contraceptive en Afrique subsaharienne », *Population*, 60(5-6), p. 725-764.
- BAROU Jacques, 2002, « Les immigrations africaines en France au tournant du siècle », *Hommes et migrations*, 1239, p. 6-18.
- BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick, 2010, *Trajectoires et origines*, Paris, Ined, Documents de travail n° 168.
- BORREL Catherine, TAVAN Chloé, 2004, « La vie familiale des immigrants », *Portrait social 2003-2004*, Paris, Insee.
- BOZON Michel, 1993, « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites. Du calendrier aux attitudes », *Population*, 48(5), p. 1317-1352.
- BOZON Michel, 2003, « À quel âge les femmes et les hommes commencent-ils leur vie sexuelle ? Comparaisons mondiales et évolutions récentes », *Population et sociétés*, 391, 4 p.
- BOZON Michel, 2005, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 128 p.
- BOZON Michel, 2008, « Premier rapport sexuel, première relation : des passages attendus », *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, p. 117-147.
- BOZON Michel, HERTRICH Véronique, 2001, « Rapports de genre et initiation sexuelle en Afrique et en Amérique latine. Une comparaison à partir de 20 enquêtes EDS », *Genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, Colloque 16-21 juillet.
- CALTABIANO Marcantonio, DALLA ZUANNA Gianpiero, ROSINA Alessandro, 2006, « Interdependence between sexual debut and church attendance in Italy », *Demographic Research*, 14, p. 453-484.
- CALVEZ Marcel, 2004, *La prévention du sida. Les sciences sociales et la définition des risques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 196 p.
- CATARINO Christine, MOROKVASIC Mirjana, 2005, « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), p. 7-27.
- CAZEIN Françoise, PILLONEL Josiane, LE STRAT Yann, LOT Florence, PINGET Roselyne *et al.*, 2008, « Surveillance de l'infection à VIH-sida en France, 2008 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 45-46, p. 434-443.
- DAHINDEN Janine, ROSENDE Magdalena, BENELLI Natalie, HANSELMANN Magaly, LEMPEN Karine, 2007, « Migrations : genre et frontières - frontières de genre », *Nouvelles questions féministes*, 26(1), p. 4-14.
- ELAM Gillian, FENTON Kevin A., 2003, « Researching sensitive issues and ethnicity: Lessons from sexual health », *Ethnicity and Health*, 8(1), p. 15-27.
- FALQUET Jules, RABAUD Aude, 2008, *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, Paris, Université Paris Diderot, Cahiers du Cedref, 295 p.
- FENTON Kevin A., MERCER Catherine H., MCMANUS Sally, ERENS Bob, WELLINGS Kaye *et al.*, 2005, « Ethnic variations in sexual behaviour in Great Britain and risk of sexually transmitted infections: A probability survey », *Lancet*, 365(9466), p. 1246-1255.

- GRAS M. J., WEIDE J. F., LANGENDAM M. W., COUTINHO R. A., VAN DEN HOEK A., 1999, « HIV prevalence, sexual risk behaviour and sexual mixing patterns among migrants in Amsterdam, The Netherlands », *AIDS*, 13(14), p. 1953-1962.
- HAMEL Christelle, 2006, « La sexualité entre sexisme et racisme : les descendantes de migrant-e-s du Maghreb et la virginité », *Nouvelles questions féministes*, 25(1), p. 41-58.
- HERTRICH Véronique, 2007, « Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union », in Locoh Thérèse (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Ined, Cahier n° 160, p. 281-307.
- INSEE, 2005, *Les immigrés en France, édition 2005*, Paris, Collection Insee références.
- KESBY Mike, FENTON Kevin A., BOYLE P., POWER R., 2003, « An agenda for future research on HIV and sexual behaviour among African migrant communities in the UK », *Social Science & Medicine*, 57(9), p. 1573-1592.
- LAGRANGE Hugues, LHOMOND Brigitte, 1997, *L'entrée dans la sexualité. Le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris, La Découverte, 464 p.
- LALOU Richard, ROGIER Christophe, PURHUENCE Marie-Francke, 2006, « Les épidémies du VIH/Sida en République du Congo dans un contexte d'après-guerre : disparités géographiques et pluralité des environnements à risque », *Sexualité et procréation confrontées au sida dans les pays du Sud*, Paris, Ceped, p. 27-58.
- LANGE Marie-France, 2007, « L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960 », in Locoh Thérèse (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Ined, Cahier n° 160, p. 185-200.
- LE VU Stéphane, LE STRAT Yann, BARIN Francis, PILLONEL Josiane, CAZEIN Françoise *et al.*, 2010, « Population-based HIV-1 incidence in France, 2003-08: A modelling analysis », *Lancet Infectious Diseases*, 10, p. 682-687.
- LE VU Stéphane, LE STRAT Yann, CAZEIN Françoise, PILLONEL Josiane, BOUSQUET Vanina *et al.*, et l'action coordonnée 23 de l'agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales, 2009, « Estimation de l'incidence de l'infection par le VIH en France à l'aide d'un test d'infection récente », Saint-Maurice, INVS.
- LERT France, DORÉ Véronique, FASSIN Didier, SIMON Patrick, GILLOIRE Augustin *et al.*, 2002, *Sida, immigration et inégalités : nouvelles réalités, nouveaux enjeux*, Paris, ANRS, Sciences sociales et sida, 129 p.
- LESSAULT David, BEAUCHEMIN Cris, 2009, « Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité », *Population et sociétés*, n° 452, 4 p.
- LINOS Natalia, 2009, « Rethinking gender-based violence during war: Is violence against civilian men a problem worth addressing? », *Social Science & Medicine*, 68(8), p. 1548-1551.
- LYDIÉ Nathalie (dir.), 2007, *Les populations africaines d'Île-de-France face au VIH/sida. Connaissances, attitudes, croyances et comportements*, Saint-Denis, Inpes, collection Études santé, 176 p.
- LYDIÉ Nathalie, GUILBERT Philippe, SLIMAN Gaël, 2008, « Exemple de méthodologie pour une enquête auprès des populations d'Afrique subsaharienne », in Guilbert Philippe (dir.), *Méthodes de sondage*, Paris, Dunod, Cours et cas pratiques.
- MARUANI Margaret, 2005, *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, l'État des savoirs, 480 p.
- MCLEAN C. A., CAMPBELL C. M., 2003, « Locating research informants in a multi-ethnic community: Ethnic identities, social networks and recruitment methods », *Ethnicity and Health*, 8(1), p. 41-61.

- MOUJOURD Nasima, 2008, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », in Falquet Jules, Rabaud Aude, (dir.), *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, Paris, Université Paris Diderot, Cahiers du Cedref, p. 57-79.
- MOUVAGHA-SOW Myriam, 2007, « L'évolution de la formation des unions à Libreville », in Locoh Thérèse (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Ined, Cahier n° 160, p. 343-356.
- RIGONI Isabelle, SÉHILI Djaouida, 2005, « Femmes dans la migration », *Migrations société*, 17(99-100), 272 p.
- SADLER K. E., MCGARRIGLE C. A., ELAM G., SSANYU-SSERUMA W., OTHIENO G. *et al.*, 2006, « Mayisha II: Pilot of a community-based survey of sexual attitudes and lifestyles and anonymous HIV testing within African communities in London », *AIDS Care*, 18(4), p. 398-403.
- SADLER K. E., MCGARRIGLE C. A., ELAM G., SSANYU-SSERUMA W., DAVIDSON O. *et al.*, 2007, « Sexual behaviour and HIV infection in Black-Africans in England: Results from the Mayisha II survey of sexual attitudes and lifestyles », *Sexually Transmitted Infections*, 83(7), 523-529.
- VAN VEEN M. G., KRAMER M. A., OP DE COUL E. L., VAN LEEUWEN A. P., DE ZWART O. *et al.*, 2009, « Disassortative sexual mixing among migrant populations in The Netherlands: A potential for HIV/STI transmission? », *AIDS Care*, 21(6), p. 683-691.
- WELLINGS Kaye, COLLUMBIEN Martine, SLAYMAKER Emma, SINGH Susheela, ZOË Hodges *et al.*, 2006, « Sexual behaviour in context: A global perspective », *Lancet*, 368(9548), p. 1706-1728.
- ZOUNGRANA Cécile, OUÉDRAOGO Idrissa et MARCOUX Richard, 2007, « Lémancipation des Africaines par l'école : mythe ou réalité ? », in Locoh Thérèse (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Ined, Cahier n° 160, p. 201-219.

Elise MARSICANO, Nathalie LYDIÉ, Nathalie BAJOS • GENRE ET MIGRATION : L'ENTRÉE DANS LA SEXUALITÉ DES MIGRANTS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN FRANCE

Cet article analyse la recomposition des rapports de genre en contexte migratoire à travers un prisme particulier : l'entrée dans la sexualité de personnes arrivant d'Afrique subsaharienne en France, à partir d'une enquête menée en 2005 auprès de 1 874 migrants d'Afrique subsaharienne en Île-de-France. Il s'agit de mettre à jour l'impact des trajectoires migratoires des femmes et des hommes sur leurs premières expériences sexuelles ainsi que les éventuelles transformations des relations de domination dans la sexualité après la migration. La construction de profils migratoires permet d'opérer une distinction entre contexte de socialisation pendant l'enfance et l'adolescence et contexte dans lequel s'est déroulé le premier rapport sexuel. Si les capitaux socioculturels jouent toujours un rôle déterminant s'agissant des calendriers d'entrée dans la sexualité, l'influence des socialisations scolaire et religieuse diffère selon le contexte d'entrée dans la sexualité, de manière différente pour les femmes et les hommes. En outre, pour les personnes qui ont débuté leur vie sexuelle avant de migrer, les écarts d'âge entre partenaires ainsi que la fréquence des premiers rapports forcés, notamment pour les femmes, témoignent de contextes relationnels particulièrement inégalitaires. À l'inverse, le fait d'avoir migré pendant l'enfance dessine des conditions d'entrée dans la sexualité sensiblement moins inégalitaires, proches de celles des personnes nées en France.

ELISE MARSICANO, NATHALIE LYDIÉ, NATHALIE BAJOS • GENDER AND MIGRATION: THE SEXUAL DEBUT OF SUB-SAHARAN AFRICAN MIGRANTS IN FRANCE

This article analyses the recomposition of gender relations in a migratory context through a specific viewpoint: the sexual debut of individuals who migrated from sub-Saharan Africa to France. It is based on a 2005 survey of 1,874 sub-Saharan African migrants in the Île-de-France region. The aim is to determine the impact of men's and women's migratory trajectories on their first sexual experiences, as well as any possible changes in sexual power relationships after migration. The construction of migratory profiles enabled us to distinguish between the context of socialization during childhood and adolescence, and the context in which the first sexual intercourse occurred. While social-cultural capital is still a determining factor in the timing of the sexual debut, the influence of educational and religious socialization differs according to the context of sexual debut, and differently for women and for men. Furthermore, in the case of individuals who became sexually active before migrating, the age gap between partners and the frequency of forced first sexual intercourse (notably for women), reflect very unequal relational contexts. Conversely, the fact of having migrated during childhood provides more egalitarian conditions for sexual debut, similar to those of persons born in France.

ELISE MARSICANO, NATHALIE LYDIÉ, NATHALIE BAJOS • GÉNERO Y MIGRACIÓN: LA ENTRADA EN LA SEXUALIDAD DE LOS MIGRANTES DE ÁFRICA SUBSAHARIANA EN FRANCIA

Este artículo analiza la recomposición de las relaciones de género en un contexto migratorio a través de un prisma particular: la entrada en la sexualidad de personas migrantes de África subsahariana en France. La información proviene de una encuesta realizada en 2005 sobre 1874 migrantes de África subsahariana en la región de Île-de-France. Se trata de poner en evidencia el impacto de las trayectorias migratorias de los hombres y de las mujeres sobre sus primeras experiencias sexuales así como las transformaciones eventuales de las relaciones de dominación en la sexualidad después de la migración. La construcción de perfiles migratorios permite distinguir el contexto de socialización durante la infancia y la adolescencia del contexto en el que ha acontecido la primera relación sexual. Si el capital sociocultural juega un papel determinante cuando se trata del calendario de entrada en la sexualidad, la influencia de la socialización escolar y religiosa difiere según el contexto de entrada en la sexualidad, y ello de modo diferente en las mujeres y en los hombres. Además, para las personas que han comenzado su vida sexual antes de emigrar, la diferencia de edad en la pareja y la frecuencia de las primeras relaciones forzadas, en particular para las mujeres, constituyen pruebas de relaciones muy desiguales. Inversamente, el hecho de haber emigrado durante la infancia aporta condiciones de entrada en la sexualidad claramente menos desiguales, cercanas a las de las personas nacidas en Francia.

Mots-clés : Entrée dans la sexualité, Afrique subsaharienne, migrant, France, genre, socialisation.

Keywords: Sexual debut, sub-Saharan Africa, migrant, France, gender, socialization.